CHEMINS DE BRETAGNE - TRO BREIZH

DE SAINT-BRIEUC À SAINT-MALO
PAS À PAS DE SAINT-SULIAC À SAINT-MALO

FORMAT A4

24 km

Cartographie
© OpenStreetMap © OpenTopoMap (CC-BY-SA)
Textes, photos et cartographie
© Yvon Autret

Octobre 2022

https://tro.bzh

Cette étape suit le sentier côtier de Saint-Suliac à Saint-Malo.

Cette section n'est pas à jour entre le barrage de la Rance et Saint-Malo.

Balisage : GRP Tour du Pays Malouin jusqu'au barrage de la Rance (balisage jaune et rouge) puis GR34 (balisage blanc et rouge).

À voir en chemin : Saint-Suliac, point de vue de la Vierge de Grainfollet, Pointe du Puits, ancienne cathédrale d'Alet, citadelle d'Alet.

L'auteur de ce guide ne pourra pas être tenu pour responsable en cas d'accident survenu sur ces itinéraires.

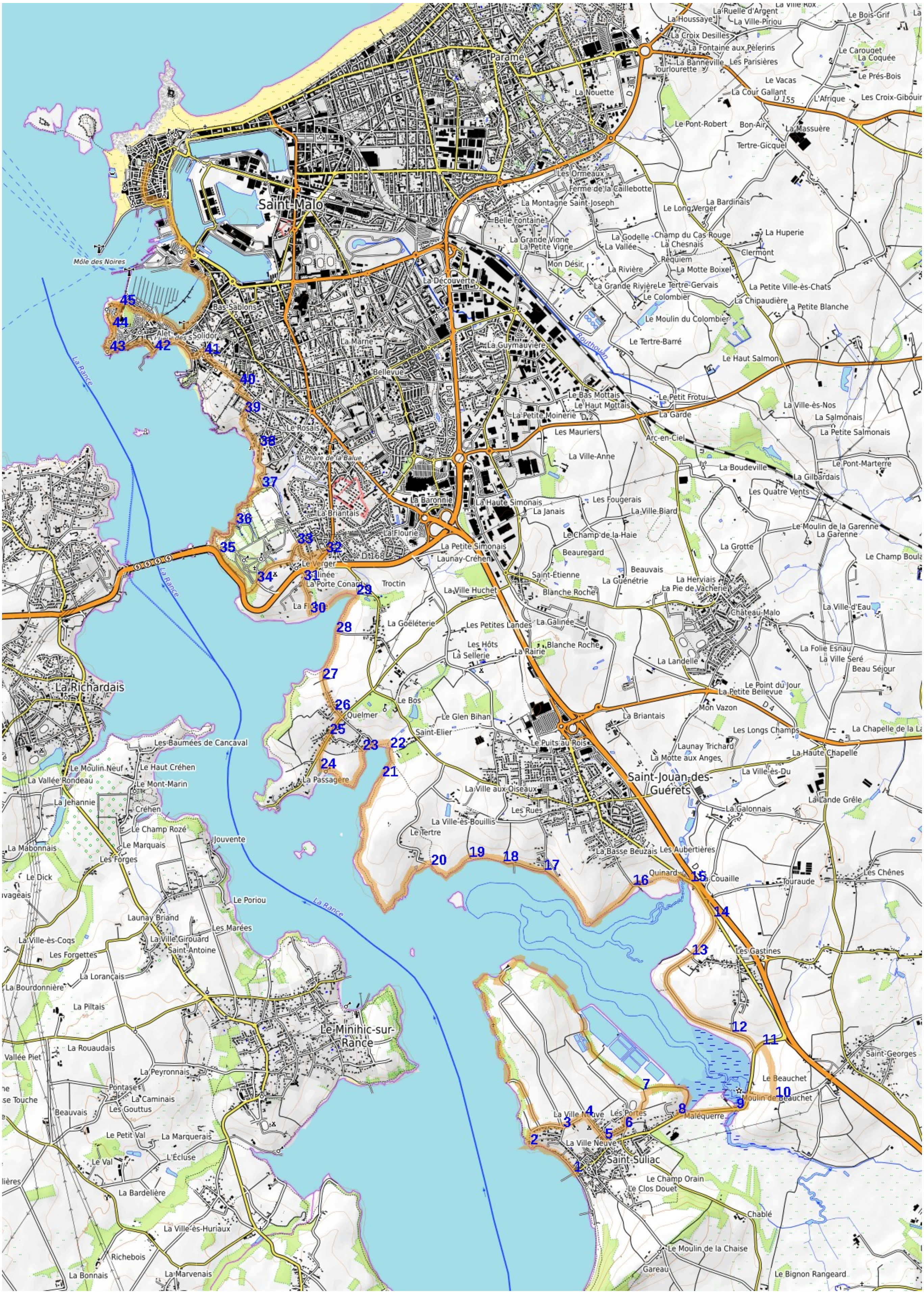
Saint-Malo
Paramé
Saint-Jouan-des-Guérets
Saint-Suliac
La Richardais
Le Minihic-sur-Rance
Château-Malo
La Rance
Routhouan
Môle des Noires
Bas-Sablons
Alet
Solidor
La Marne
Bellevue
Le Rosais
Phare de la Balue
La Briantais
La Flourie
Le Verger
La Porte Conard
Troctin
La Goëléterie
Quelmer
Saint-Elier
Le Bos
Le Glen Bihan
La Passagère
Les Baumées de Cancaval
Le Tertre
La Ville-ès-Bouillis
La Ville aux Oiseaux
Les Rues
Le Puits au Rois
La Basse Beuzais
Quinard
Couaille
Les Gastines
Le Beauchet
Moulin de Beauchet
Maléquerre
Les Portes
La Ville Neuve
Le Champ Orain
Le Clos Douet
Chablé
Le Moulin de la Chaise
Gareau
Le Bignon Rangeard
Saint-Georges
La Découverte
La Guymauvière
La Baronnie
La Haute Simonais
La Petite Simonais
Launay-Créhen
La Ville Huchet
Saint-Étienne
Blanche Roche
La Galinée
Les Petites Landes
Les Hôts
La Sellerie
La Rairie
La Briantais
Mon Vazon
Jouvente
Le Poriou
Les Marées
La Ville Girouard
Saint-Antoine
Launay Briand
Le Moulin Neuf
Le Haut Créhen
Le Mont-Marin
Créhen
Le Champ Rozé
Le Marquais
Les Forges
La Jehannie
La Vallée Rondeau
La Mabonnais
Le Dick
La Ville-ès-Coqs
Les Forgettes
La Lorançais
La Bourdonnière
La Piltais
La Rouaudais
Vallée Piet
La Peyronnais
Pontase
Le Caminais
Les Gouttus
Beauvais
Le Petit Val
La Marquerais
Le Val
L'Écluse
La Bardelière
La Ville-ès-Huriaux
Richebois
La Bonnais
La Marvenais
D 168
D 155
D 301
D 4
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45

De Saint-Suliac au barrage de la Rance

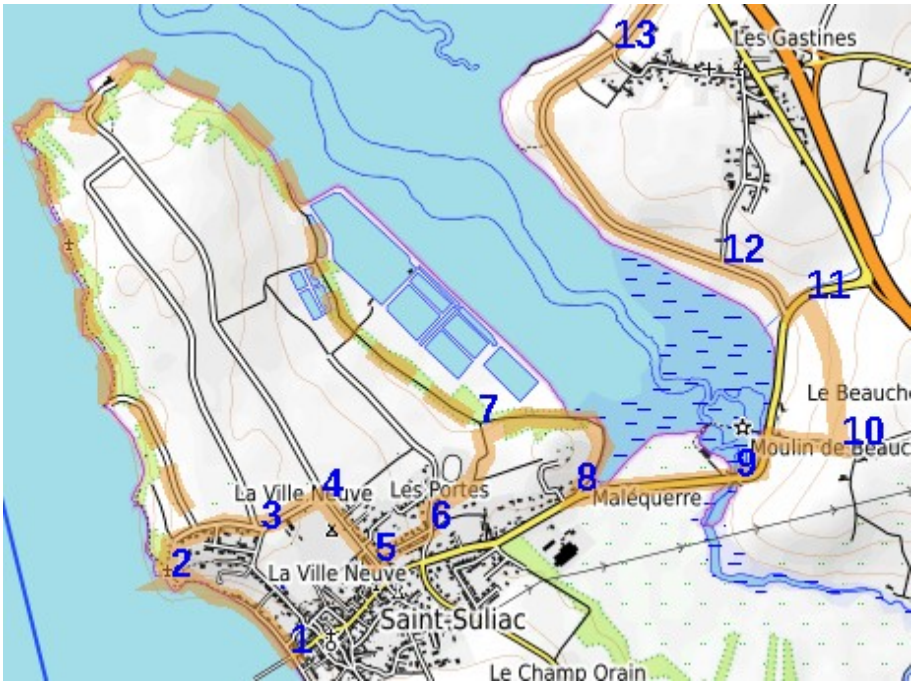

On suit le GRP Tour du Pays Malouin (balisage jaune et rouge). Attention, bien que cela arrive rarement, l'itinéraire proposé est **submersible** en plusieurs endroits. Pour éviter les zones submersibles, rejoindre et suivre la D117 St-Suliac-St-Jouan-des-Guérets.

1 [km 0.0] De l'**église de St-Suliac** descendre vers la Rance et aller à droite sur la plage. Rejoindre le sentier côtier au bout de la plage de galets. Note: à marée haute, prendre le chemin de contournement qui part du milieu de la plage.

2 [km 0.5] **Vierge Grainfollet**. Laisser l'oratoire sur la gauche et continuer sur le sentier. Ensuite suivre la route tout droit. **Variante par la Pointe du Puits**, supplément de 2,5 km, 200m après l'oratoire aller gauche dans la petite route, suivre la déviation GRP jusqu'à la plage de la Pointe de Garel, aller à droite sur la **plage submersible**, reprendre le sentier côtier au milieu de la plage, continuer jusqu'à la **Pointe du Puits**, à la route aller à gauche, au bout de la route continuer sur la droite, suivre le **rivage submersible** 600m, puis continuer sur le chemin en allant toujours tout droit, **zone submersible** un peu avant le croisement de la D117.

3 [km 0.9] Croisement de route, panneau vers l'arrière Oratoire, Grève de Garel. Aller à gauche.

4 [km 1.1] Route vers la gauche Les Viviers. Aller à droite.

5 [km 1.4] Ruelle vers la gauche Passage des Terre-Neuvas juste après la maison n°1. Aller à gauche.

6 [km 1.6] Croisement de route, panneau Passage des Terre-Neuvas. Aller à gauche 70m puis tourner à droite. Ensuite suivre le chemin. Suivre balisage GRP.

7 [km 2.1] Croisement de chemin, jonction avec le chemin faisant le tour de la Pointe du Puits, borne Circuit de la Pointe du Puits, raccourci St Suliac 1.0km. Aller à droite, attention, peu après **le chemin est submersible**.

8 [km 2.7] Croisement de route, panneau agglomération D117/St Suliac. Aller à gauche.

9 [km 3.3] Pont. Continuer tout droit. [km 3.4] Route vers la droite C6/Saint Père. Aller à droite (suivre balisage GRP).

10 [km 3.7] Chemin vers la gauche, panneau La Lionnais à 100m en face. Aller à gauche.

11 [km 4.1] Croisement de route, aller à gauche 100m. [km 4.2] Route vers la droite, panneau Vallée de la Rance. Aller à droite.

12 [km 4.5] Route vers la droite, panneau Vallée de la Rance, Chemin de la Basse Gastine. Aller tout droit.

13 [km 5.6] Croisement, panneau agglomération C13/Saint Pere. Aller tout droit.

14 [km 6.0] Croisement D117, panneau Vallée de la Rance. Aller à gauche. [km 6.3] Route vers la droite, pont sous la voie express à 50m à droite. Aller tout droit.

15 [km 6.4] Panneau D117/St Jouan des Guérêts 1km,..., pont à 100m en face. Continuer tout droit. [km 6.5] Pont. Tourner à gauche dans le sentier côtier.

16 [km 7.0] Route vers la droite, Moulin Guinard à gauche au bord de la Rance. Continuer tout droit par le sentier côtier. Note: aller à droite si on souhaite rejoindre St-Jouan des Guérêts.

17 [km 8.2] Route vers la droite, tables de pique nique. Continuer tout droit.

18 [km 8.5] Chemin vers la droite. Continuer tout droit.

19 [km 8.8] Sentier vers la droite, pancarte Bourg de Saint-Jouan 1.5km. Aller à gauche, rester en bord de mer.

20 [km 9.3] Sentier sur la droite Les Guérêts de Saint-Jouan, lavoir et fontaine de Clarisse. Continuer sur la gauche. [km 9.3] Route vers la gauche qui monte, maisons à gauche, rester sur la gauche en bord de mer. Faire 100m et tourner à droite dans les escaliers. [km 9.4] Escaliers sur la droite. Aller à droite dans les escaliers.

21 [km 11.3] Bâtiment en ruine. Continuer tout droit. [km 11.5] Sentier vers la droite Les Rivages de Saint-Jouan. Rester sur la gauche, passer sur le muretin en bordure de Rance.

22 [km 11.6] Sentier sur la droite après le muretin (les Guérêts de Saint-Jouan). Rester sur la gauche. [km 11.6] Lavoir sur la droite. Rester sur la gauche.

23 [km 11.9] Route vers la droite, fond d'une anse. Continuer en face dans le sentier côtier (on s'écarte un peu du bord de Rance) Faire 5m et tourner à gauche.

24 [km 12.6] Route vers la droite, petit port en fond d'anse et cimetière de bateaux sur la gauche. Aller à droite sur la route. [km 12.7] Croisement, panneau vers l'arrière Chantier Naval. Aller à droite.

25 [km 12.9] Route vers la droite Rue des Philosophes. Continuer tout droit. [km 13.1] Croisement, borne à incendie, maison n°39, rue des Philosophes vers la droite. Aller à gauche dans la route.

26 [km 13.2] Route vers la gauche Chemin des Gardes. Continuer tout droit. [km 13.2] [Km 13.2]

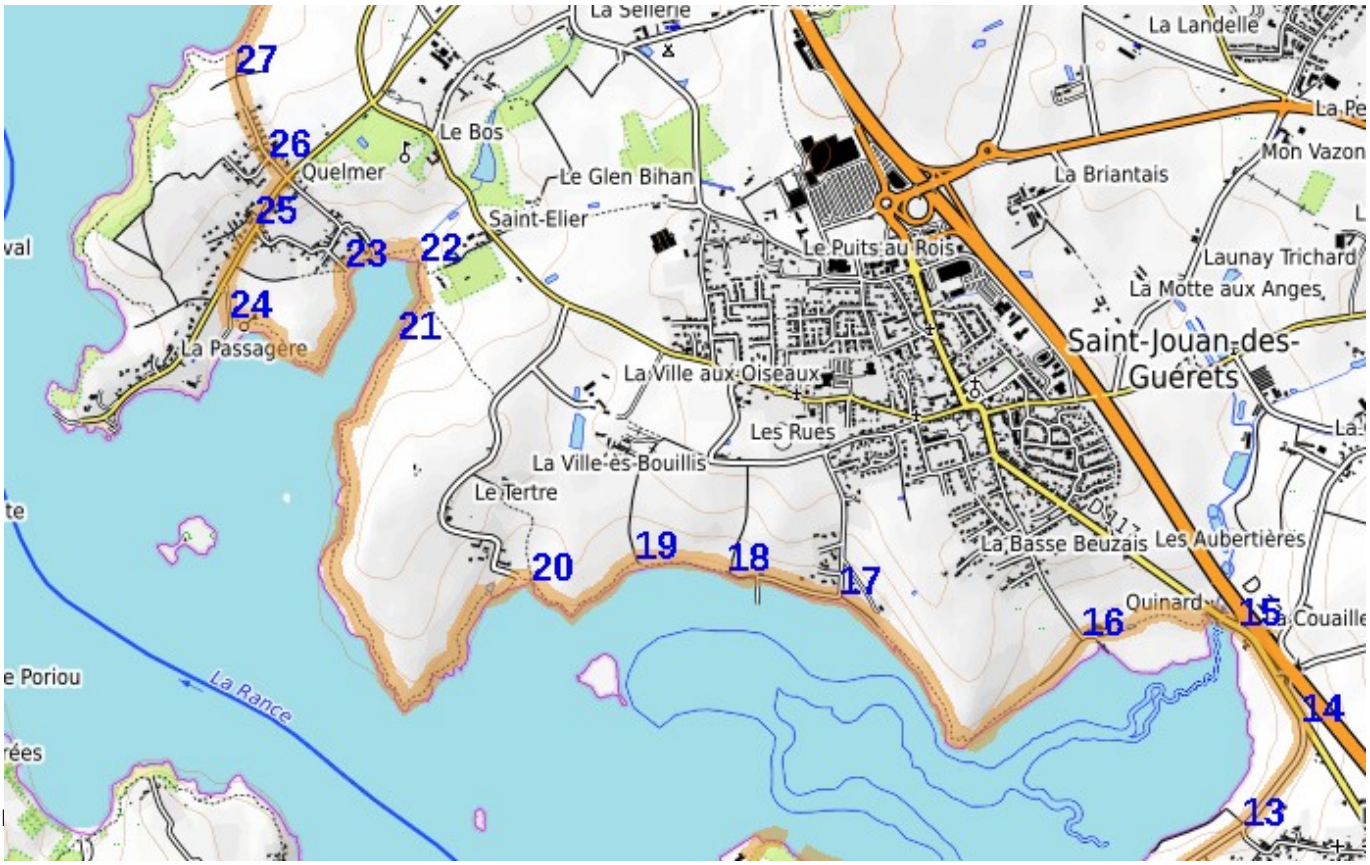

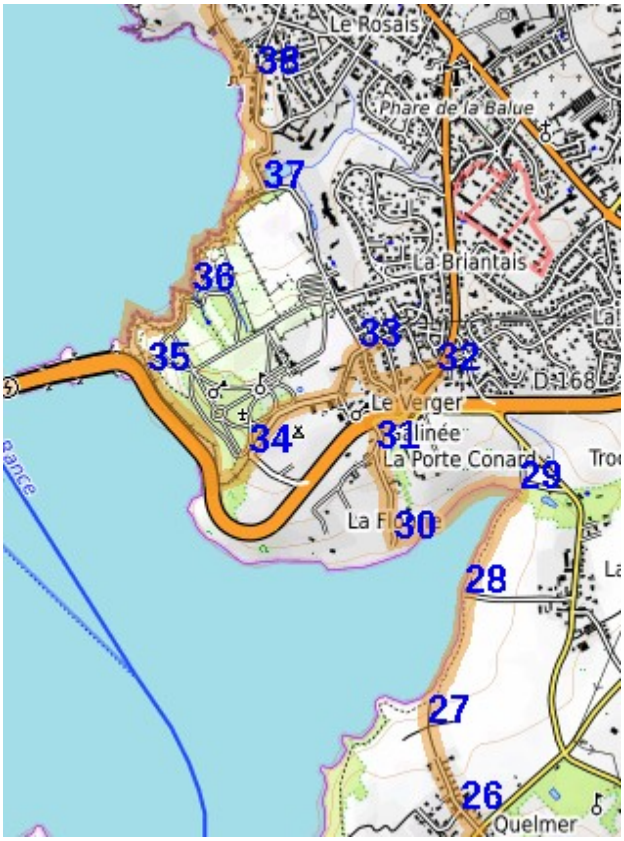

27 [km 13.5] Croisement de chemin, continuer tout droit vers l'anse en face.

28 [km 13.9] Route vers la droite. Continuer tout droit au bord de l'anse.

29 [km 14.3] Fond de l'anse, route en face. Aller à gauche dans le chemin côtier juste après le déversoir du ruisseau.

30 [km 14.8] Route vers la droite, mur d'enceinte. Aller à droite (fin du sentier côtier jusqu'au barrage de la Rance).

31 [km 15.1] Route vers la gauche, Chemin de la Basse Flourie. Aller à droite. [km 15.2] Croisement de route, voie express à 20m en face. Aller à droite. [km 15.3] Croisement. Suivre la D201 vers St Malo-St Servan. Passer sous la voie express.

32 [km 15.4] Panneau agglomération D201/St Malo, route vers la droite à 50m en face. Aller à gauche dans la rue de Coetquen. Faire 30m et prendre l'allée sur la gauche. [km 15.5] Allée sur la gauche. Aller à gauche dans l'allée. [km 15.7] Croisement de route (deux routes). Ne pas aller dans la route la plus a droite mais dans l'autre.

33 [km 15.9] Croisement, rue l'Achille du 2 au 10. Aller à gauche. [km 16.0] Pylône au milieu d'un parking. Aller à droite et longer un mur d'enceinte.

34 [km 16.4] Sentier en face, la route vire à gauche. Aller tout droit dans le sentier. [km 16.5] Sentier vers la gauche. Rester sur la droite dans le sentier qui descend. [km 16.6] Voie express. Aller à droite dans le sentier. Avancer avec un mur à gauche. Panneau Parc de la Briantais.

35 [km 17.0] Sentier vers la droite. Rester sur la gauche dans le sentier parallèle à la voie express.

Du barrage de la Rance à Saint-Malo

On suit le GR34 (balisage blanc et rouge). [km 17.1] Sentier vers la gauche, pancarte vers la gauche Dinard 6.5 km (chemin d'accès au barrage de la Rance). Continuer tout droit.

36 [km 17.5] Portail donnant accès à la mer, plusieurs sentiers. Continuer sur la gauche sans aller à la mer. [km 17.7] Sentier sur la droite après une ouvertue dans un mur d'enceinte. Rester sur la gauche.

37 [km 18.0] Croisement de route, aller à gauche (sans aller à la mer. Avancer avec un mur d'enceinte à droite. [km 18.2] Croisement de route, cimetière à gauche en contre-bas. Aller à gauche.

38 [km 18.4] Maisons n°42 et 47. Aller à gauche dans la ruelle qui descend. [km 18.4] Chemin vers la droite, escaliers en face. Aller à droite dans le chemin entre deux murs d'enceinte. [km 18.5] Croisement, accès à la mer à gauche. Aller tout droit sur la gauche (sans aller à la mer).

39 [km 18.8] Route vers la droite, panneau jardin de Picpus, long bâtiment à gauche. Continuer tout droit jusqu'au bout du long bâtiment et tourner à gauche. [km 18.8] Route vers la droite, rue du Clos Joli. Continuer tout droit jusqu'au bout du long bâtiment et tourner à gauche. [km 18.9] Route vers la gauche, rue du Génie, fin du long bâtiment. Aller à gauche. On va longer un autre côté du long bâtiment. [km 19.0] Route vers la droite, rue Jean-Marie Cochet. Continuer tout droit.

40 [km 19.1] Croisement de route, panneau rue de l'équerre. Aller aller à gauche et rejoindre l'église de St-Servan qu'on aperçoit. Tout droit.

41 [km 19.6] Eglise St-Servan. Aller à gauche, suivre Tour Solidor. Suivre la route principale qui descend jusqu'à la mer. Ensuite continuer de longer le bord de mer jusqu'à la Tour Solidor.

42 [km 20.1] De la **Tour Solidor**, possibilité de faire un AR à l'**ancienne cathédrale d'Alet**. Depuis la Tour Solidor suivre la rue d'Alet qui monte (la cathédrale est visible depuis le bas de la rue). Ensuite revenir à la Tour Solidor et continuer à longer le bord de mer. [km 20.3] Bâtiment des scouts marins. Prendre les escaliers à droite. [km 20.3] Croisement de route en haut des escaliers. Ancienne cathédrale d'Alet en face. Aller à gauche dans le chemin de la Corderie.

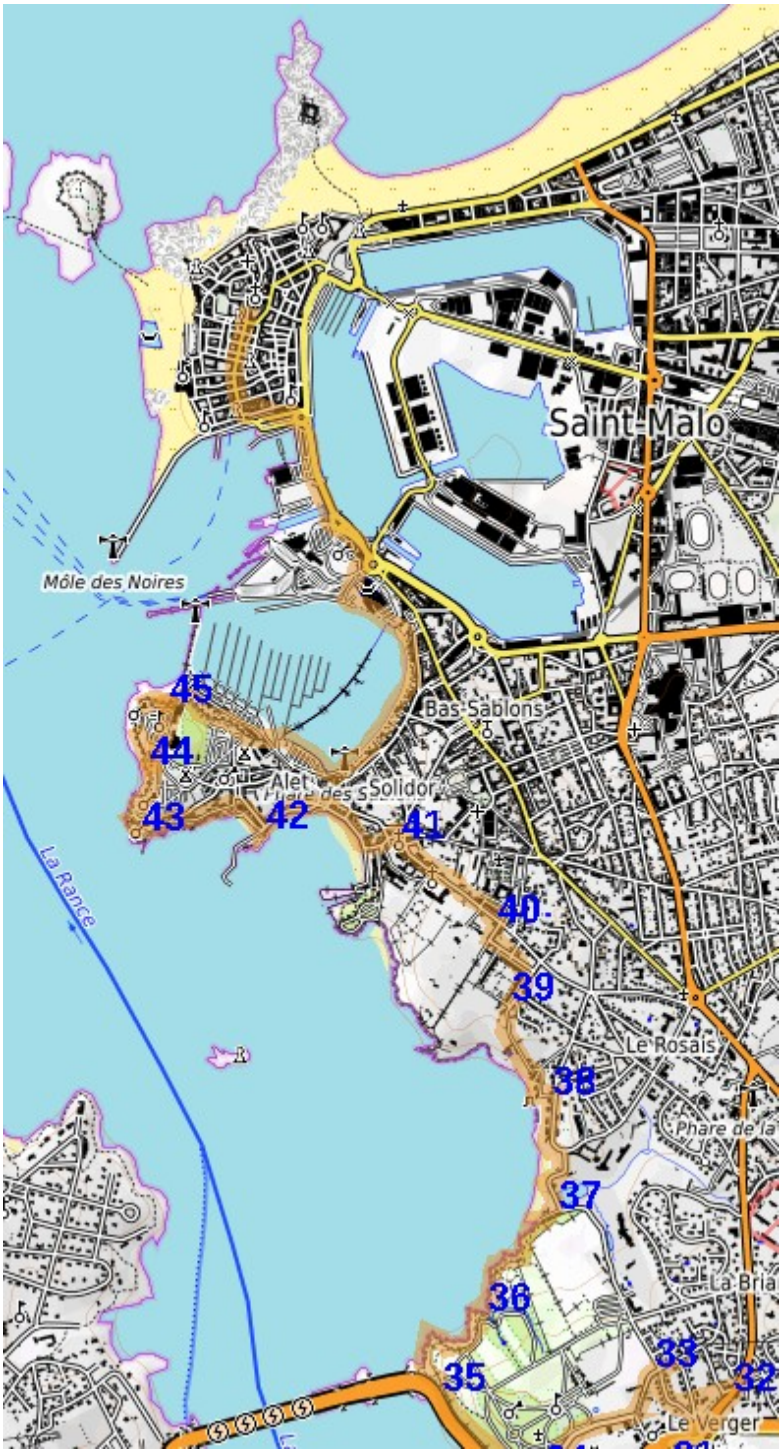

43 [km 20.6] Ancienne batterie. Continuer de longer la mer. [km 20.7] Prendre les escaliers sur la droite [km 20.7] En haut des escaliers aller à droite [km 20.7] Croisement de route, bancs sur la gauche. Aller à gauche

44 [km 20.9] Prendre à droite pour traverser la citadellle. Note: possibilité de continuer tout droit pour faire le tour de la citadelle. [km 21.0] Entrée de la **Citadelle d'Alet**.

45 [km 21.1] Sortie de la citadelle. Prendre à droite, rejoindre la grande plage des Bas Sablons puis Saint-Malo en restant autant que possible sur la gauche.